



La R.T.T. au Crédit Mutuel : point d'étape

- Le débat sur la loi AUBRY bat son plein en FRANCE.
- Au CMSO, la négociation est engagée sur la base de 32 heures sur 4 jours.
- A LAVAL, LILLE et STRASBOURG les négociations vont enfin s'ouvrir.

Autant de bonnes raisons de faire un point avec les 5 Fédérations qui sont à 35 heures depuis le 1^{er} janvier 1998 : ANGERS, BREST, LA ROCHE SUR YON, MARSEILLE et VALENCE.

La CFDT a réuni les délégués de ces 5 Fédérations pour réaliser ce point d'étape. S'il est trop tôt pour établir un bilan, les nouvelles organisations du travail ainsi que les embauches afférentes étant loin d'être réalisées partout, on peut malgré tout en tirer des premiers enseignements:

☺ Ce qui va bien :

- Le sentiment de faire quelque chose de concret et positif contre le chômage est fortement ressenti.
Les salariés sont contents de voir des jeunes arriver dans l'entreprise.
- Les salariés apprécient beaucoup d'avoir des jours de repos supplémentaires.
C'est souvent considéré comme avant tout du temps pour soi même.

⊗ Ce qui va moins bien, voir pas du tout :

- Des risques d'heures supplémentaires là où la compensation en effectif est insuffisante par rapport à la nouvelle organisation.
- Des objectifs individuels maintenus et même parfois augmentés.
- Dans certaines équipes de travail, le blocage des récupérations sur 2 jours (ce qui est un non-sens organisationnel et commercial).
- La suppression du travail à guichet fermé.
- Une remise en cause partielle de l'accord (ANGERS).
- Une réflexion préalable insuffisante sur la nouvelle organisation de la part de directions, et une absence de concertation véritable des partenaires sociaux (ANGERS, MARSEILLE, VALENCE).

En clair, on constate que là où il y a communication et concertation, et là où les projets sont cohérents, les choses se passent plutôt bien.

Par contre, les blocages viennent:

➤ Soit de directions générales qui n'ont vu dans la R.T.T. que la possibilité de développer de nouvelles activités à bon compte, en oubliant que les embauches doivent servir **aussi** à remplacer les salariés absents.

➤ Soit de hiérarchiques zélés (carrière, carrière...) proposant des amplitudes horaires sans lien avec la réalité économique locale, ou établissant des schémas d'organisation qui s'apparentent à de véritables usines à gaz, dans le seul but de démontrer que l'on fait plus et mieux que le voisin.

La CFDT n'entend évidemment pas laisser les choses en l'état, elle sera à l'action pour corriger les dysfonctionnements.

Elle le sera également dans les autres Fédérations du Crédit Mutuel pour faire en sorte que la RTT se traduise par:

➤ **Une amélioration des conditions de vie:**

Du temps pour vivre, pour soi, pour les siens.

➤ **Une amélioration des conditions de travail:**

Une charge de travail moins forte. Un travail enrichi par la multivalence.

➤ **Une amélioration du fonctionnement de l'entreprise:**

Une organisation optimisée. Un rééquilibrage des pyramides des âges.

➤ **Une amélioration de l'emploi en France:**

En prouvant que la RTT est une des principales solutions contre le chômage et favorise la solidarité entre les individus.

04/1998

BULLETIN D'ADHESION A LA CFDT

Madame ☐

Mademoiselle ☐

Monsieur ☐

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Fédération du Crédit Mutuel.....

J'adhère à la CFDT à dater du.....

Signature.....

A retourner à : CFDT BANQUES. 47 Av. Simon BOLIVAR - 75950 PARIS CEDEX 19